

Débat national sur l'avenir de l'école
Synthèse de la séance plénière du 06.12.2003
Et de l'atelier de travail du 08.12.2003

Collège Jean Macé, Bruay sur Escaut

- Accueil des participants ;
- Principe de la réunion ;
- Durée et règles du jeu ;

Ouverture de la séance ;

- Intervention d'un enseignant, lecture d'un document syndical synthétisant les remarques et revendications, départ d'une partie des enseignants ;

Premier thème abordé : « Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ? »

Mots clés évoqués :

- « une classe/un projet. Un projet/des compétences spécifiques valorisées. »,
- s'adapter aux différentes formes d'intelligence,
- démontrer l'utilité de la matière, donner du sens au cours.

Propositions : chaque classe possède un nom et non une lettre de l'alphabet (A, B, C etc.)

Constats :

La Collège de Bruay possède des Classes de niveaux. La répartition de ces classes est difficile à gérer. Les professeurs « jeunes » sont souvent amenés à être responsables de ces classes et se retrouvent en difficulté. Certes les effectifs sont restreints mais les enseignants se découragent plus rapidement et les élèves ont du mal à progresser. Il y a une perte de 20 à 25% des élèves du passage du CM2 à la sixième (et il s'agit dans la plupart des cas de bons élèves).

Le fonctionnement par niveau semble avoir été mis en place pour favoriser l'orientation de l'élève vers le Lycée.

Principaux éléments du débat :

Faut-il ou non maintenir les classes de niveaux ?

Les exigences devraient être les mêmes pour toutes les classes, mais en réalité elles sont différentes. Les enseignants n'ont pas la possibilité d'intervenir différemment selon les classes. L'enseignement doit être le même pour tous et pourtant dans les faits cela est difficile voire impossible.

Les modalités d'apprentissage et les thèmes à étudier ne permettent pas la mise en place d'un apprentissage différencié.

Ceci renvoie au mode d'apprentissage, à la forme que revêt aujourd'hui l'acte éducatif. Celui-ci peut varier selon le profil de l'élève. L'enseignement doit s'adapter aux différentes formes d'intelligence (être capable d'aller chercher l'information, être capable de s'adapter aux nouvelles technologies et modes de communication, être capable de démontrer l'intérêt des apprentissages, l'utilité des savoirs et de la matière). Bref, renforcer le côté pratique et pragmatique du savoir.

Il est souligné que les I.D.D. représentent une heure de cours supplémentaire dans la discipline. Cette heure est une heure de plus par rapport aux enseignements fondamentaux et ne vient pas réduire ces derniers.

De plus la possibilité de travailler en petits groupes permet un accompagnement et un travail au rythme de l'élève.

Les points positifs des classes de niveaux : être en mesure d'adapter l'apprentissage annuel et valoriser les compétences au travers des projets spécifiques.

Les points négatifs des classes de niveaux : la stigmatisation, l'image négative de la classe, le manque de valorisation.

Les points négatifs des classes mixtes : gestion difficile, les « bons élèves sont victimes » des élèves perturbateurs. Ce fonctionnement peut entraîner la fuite de bons éléments.

La mixité des classes nécessite une gestion particulière, qui s'apprend et se « dose ».

Deuxième thème abordé : « Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ? »

Mots clés évoqués :

- Des consignes identiques/des élèves différents.
- Manque de moyens et de flexibilité pour adapter les cours aux profils des élèves.
- Un cadre législatif permettant le développement de l'alternance.
- S'adapter aux besoins du monde du travail.
- Des filières aux choix d'orientation diverses.

Questions : Peut-on proposer dès la quatrième une filière diversifiée ? L'alternance comme moyen de découverte du monde du travail, ou alternance comme une pré professionnalisation ?

Constats :

Le collège organise chaque année le forum des métiers en classe de 4^{ème}. Ce forum permet aux élèves de rencontrer à partir de leurs souhaits les professionnels concernés ; un travail préalable se réalise avec le conseiller d'orientation.

Certains établissements du Valenciennois ont développé des réponses spécifiques. Exemple, un collège voisin possède une troisième technologique qui crée une passerelle avec le lycée professionnel d'Anzin.

Éléments du débat :

La filière technologique n'est toujours pas valorisée.

L'Éducation Nationale manque de flexibilité. Les consignes sont identiques pour tous les élèves alors que les élèves sont très différents.

L'alternance représente un moyen de faire découvrir le monde du travail. Elle devrait pouvoir se mettre en place dès la quatrième à raison de deux jours par semaine.

Les 4^{ème} et 3^{ème} professionnelles sont également des réponses adéquates à un certain public. Des modalités de conventions et de stages devraient pouvoir, comme en SEGPA, se rapprocher du milieu du travail.

Ce milieu du travail, faute de trouver dans les sorties du système scolaire des profils adaptés à ses attentes, organise et forme dans un système privé ses propres compétences.

Le travail d'orientation de l'élève préalable aux vœux émis en fin de troisième doit être conforté.

La question de la discrimination à l'embauche est également abordée. Malgré l'obtention d'un diplôme et d'une compétence, l'accès à l'emploi est encore pénalisé par de la discrimination.

Les parents présents soulèvent qu'ils n'avaient jusqu'alors pas de regard sur l'orientation de leur enfant, souvent imposée par l'établissement scolaire.
Enfin faut-il concevoir des filières permettant une variété de choix ?

Troisième thème abordé : « Comment lutter efficacement contre la violence ? »

Mots clés évoqués :

- communication (journal de l'élève), ;
- relayer l'éducation à la citoyenneté à l'extérieur ;
- « valoriser l'heure de vie de classe » ;

Questions : quel travail partenarial possible ?

Proposition: Utiliser davantage et mieux « l'heure de vie de classe »,

Constats :

Le collège est touché par des phénomènes d'incivilités et de violence. Le climat d'insécurité est ressenti de manière variable selon les personnes. On constate de nombreux petits faits à répétition, une violence verbale et un mode de communication agressif.

Les incivilités les plus criantes proviennent des classes « getthos » évoquées précédemment.

La violence qui prend naissance à l'extérieur, dans les quartiers, les familles, la précarité économique, sociale et culturelle pénètre maintenant l'établissement scolaire qui à énormément de mal à maîtriser, à filtrer.

Éléments du débat :

La violence vient de l'extérieur certes, mais est aussi créée et générée par le fonctionnement même de l'établissement au travers les classes de niveaux qui stigmatisent les élèves.

Le travail avec les parents est indispensable. Le travail mené au sein de l'établissement ne suffit pas. Il doit être relayé à l'extérieur par les différents acteurs présents.

Une élève soulève le manque de surveillants, le manque de moyens de communication et de lieux spécifiques au collégien.

L'heure de vie de classe est un lieu d'expression permettant le désamorçage des conflits. Une réflexion sur le moment le plus adéquat pour la mettre en place est à mener.

La réflexion sur le travail à mener pour lutter contre les incivilités se poursuit le lundi 08 décembre 2003 sous forme d'atelier.

Présentation du Dispositif de concertation qu'est le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Valenciennes Métropole (C.L.S.P.D.).

Illustration du travail d'une des commissions thématiques : «Aide aux victimes » et la réalisation du guide valenciennois d'aide aux victimes, réalisés par l'ensemble des acteurs membres du groupe de travail (dont l'Education Nationale) et destinés aux professionnels de l'arrondissement susceptibles d'orienter une victime (infraction pénale, agression etc.) vers les acteurs compétents.

Présentation de l'action « 13/18 questions de justice » présente dans l'établissement au cours du mois de janvier, complétée par une intervention des magistrats du Tribunal de Grande

Instance de Valenciennes et suivi de la réalisation d'une vidéo avec certains collégiens diffusée sur Canal 9 et support de l'exposition.

Présentation des acteurs œuvrant sur nos territoires dans le cadre de la prévention de la délinquance et plus particulièrement des acteurs développant des actions de soutien à la parentalité.

Présentation du processus de « traitement en temps réel des incivilités » mis en place par Monsieur le Procureur de la République au Tribunal de Grande Instance de Valenciennes (C.R.E. : Compte Rendu d'Evènements).

Présentation de la « Classe Relais » située sur Valenciennes (Prévention du décrochage scolaire).

Présentation de la veille éducative et du groupe de réflexion existant dans le cadre du C.L.S.P.D. (CF. fiche jointe).

Présentation du principe de Clinique de Concertation. Il est souligné que l'intérêt de ce dispositif pour les collèges réside dans la possibilité de réunions au moment de l'entrée en sixième où établissements scolaires et travailleurs sociaux seraient réunis.

Les enseignants s'interrogent sur les actions possibles à mettre en place au sein de l'établissement.

Les propositions émises :

- Les clubs au sein du collège (déjà existants mais à développer) ;
- Les tutorats, qui permettent un regard et un lien différents entre l'élève et le professeur (Les enseignants « tuteurs » ont déjà été expérimentés. Le bilan est mitigé, il est important que l'élève choisisse son tuteur).
- Un mur d'expression est proposé par un élève. Pourquoi pas autour de l'actualité et à travers la presse ?
- Revaloriser la vie de classe de l'élève.
- Valoriser les travaux des élèves au sein de l'établissement.
- Mise en place de groupes de remédiation.

Ces éléments seront repris dans le projet d'établissement qui sera collectivement élaboré par l'ensemble de l'équipe et du personnel de l'établissement.

Proposition : Développer les veilles éducatives

<p>Objectifs attendus</p> <p>Objectif général : Réduire le décrochage et l'échec scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer l'élève en voie de rupture scolaire • Identifier la situation individuelle du jeune • Coordonner les acteurs susceptibles de pouvoir élaborer une réponse nouvelle
<p>Conditions de réalisation :</p> <p>La prévention, une action le plus en amont possible</p>	<p>L'enjeu réside dans notre capacité à élaborer collégialement des réponses nouvelles grâce au croisement des compétences des différents partenaires.</p> <p>Ceci implique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier l'ensemble des ressources valenciennes en matière d'intervention éducative ou d'insertion ; • Respecter et croiser les logiques institutionnelles ; • Identifier clairement les responsabilités de chacun ; • Respecter les règles déontologiques préalablement partagées • Créer du lien avec les éventuels lieux de travail existants (commission locale du C.L.S.P.D., Contrat éducatif Local, comité d'éducation à la santé et citoyenneté) ;
<p>Territoires concernés</p>	<p>Prioritairement les sites « Politique de la ville » et établissement scolaire concerné par un taux élevé de décrochage scolaire.</p>
<p>Partenaires</p>	<p>L'Education Nationale; Conseil Général : les équipes éducatives concernées, club de prévention etc. La Protection judiciaire de Jeunesse ; La C.A.F. de Valenciennes ; Les professionnels de l'insertion ; Les professionnels de santé ; Les acteurs en « soutien à la parentalité » ; Les élus ; Les associations de parents d'élèves ; Les bailleurs ;</p>
<p>Opérateurs envisagés</p>	<p>Animation de Valenciennes Métropole dans le cadre du C.L.S.P.D. (axe de travail : « Prévention du décrochage scolaire ») ;</p>
<p>Financements possibles</p>	<p>Financements possibles : « Politique de la ville », Contrat Educatif Local, CLS, Fonds D.I.V. ;</p>
<p>Ingénierie et RH mobilisées</p>	<p>Personnel de l'ensemble des structures précitées. Réunion mensuelle par territoire concerné, la question étant « quels territoires ? » (à définir avec l'Education Nationale).</p>
<p>Moyens matériels mobilisables</p>	<p>Secrétariat (convocation) réalisés par Valenciennes Métropole ou territoire de projet ; Etablissement de fiches de liaison via Internet ;</p>
<p>Durée du financement</p>	

